

Grippe aviaire à Taulé : la filière avicole s'inquiète

Un foyer de grippe aviaire a été détecté dans un élevage de poules pondeuses, à Taulé, samedi. Après un élevage de canards touché par le virus à Plounévezel en avril dernier, ce second cas finistérien inquiète la filière avicole.

Sophie Guillerm

Depuis cet été, la grippe aviaire fait des ravages chez les oiseaux marins comme dans les élevages avicoles de tout le pays. Malgré des mesures de confinement général des volailles décrétées mi-octobre pour la Bretagne (élargies à la France entière la semaine passée), ce week-end, un élevage de poules pondeuses du Nord-Finistère, à Taulé, a été touché par le virus de l'influenza aviaire. Pour limiter le risque de propagation du virus, au « caractère hautement pathogène » selon la préfecture, les volailles ont été abattues. Et un périmètre de surveillance établi pour une quinzaine de communes alentour.

Risque de propagation aux élevages même fermés

Alors que la région avait été épargnée jusqu'au printemps par l'épizootie, ce second foyer finistérien de grippe aviaire inquiète le président de la FDSEA 29, Jean-Alain Divanach. « Jusqu'à fin 2021, le virus était apporté lors des migrations descendantes dans le sud de la France et touchait plutôt les élevages de canards, plus sensibles aux virus des hivers précédents. En 2022,

Les foyers de grippe aviaire en Bretagne depuis mars 2022



les migrations remontantes l'ont apporté jusqu'aux Pays-de-la-Loire. Mais depuis cet été, le virus est endémique : il a évolué et touche toute l'avifaune sauvage. Comme c'est un virus qui se propage par l'air - on ignore sur quelle distance -, le risque c'est sa propagation dans les élevages, même fermés », s'inquiète Jean-Alain Divanach. Qui craint « que des accouvoirs soient touchés, ce qui compromettrait le remplissage des élevages ».

« Notre épée de Damoclès c'est l'export »

Pour les exploitations situées dans la zone de surveillance de ce nouveau foyer à Taulé, il y a un impact économique direct : abattage, blocage des lots, impossibilité de remplir les bâtiments vides, sans compter la gestion alourdie... Mais « à l'échelle du Finistère, une épée de Damoclès plane au-dessus de toute la filière avicole : la fermeture des frontières à l'export vers le Moyen-Orient », prévient le chef de file départemental de la FDSEA. « Le Finistère est le siège du groupe saoudien Al Munajem, sur la base

de l'ex-usine Doux, à Châteaulin, pour lequel pas mal d'élevages font du poulet de chair très léger, apprécié dans les habitudes de consommation des pays du Golfe persique. Si la Direction générale de l'alimentation (DGAL) venait à fermer ces frontières, il n'y aurait aucun autre débouché commercial pour cette production », alerte Jean-Alain Divanach.

Décroissance de la filière

Et de rappeler, au-delà des problématiques sanitaires, que la filière avicole régionale souffre également du manque d'investissements. « Beaucoup de surfaces de poulaillers ferment faute de rénovation ou construction. Sur la volaille de chair, on manque d'outils de transformation depuis la fermeture de Tilly, la restructuration de Doux. Sur les œufs, l'équilibre européen production/consommation est fragile, consécutif à l'évolution de la réglementation sur l'élevage sans cage des pondeuses. On assiste à une décroissance de la filière, menaçant à terme la production de viande et d'œufs », résume Jean-Alain Divanach.